

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Consultation ouverte au public du 12 septembre au 12 octobre 2022

sur le site internet des services de l'Etat en Vendée

<https://www.vendee.gouv.fr/projet-de-revision-du-schema-des-structures-des-a4008.html>

relative au projet d'arrêté portant schéma des structures des exploitations de cultures marines sur le littoral de la Vendée

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONSULTATION

En application de l'article L.123-19 du code de l'environnement organisant la participation du public, ont été mis à la disposition du public une note de présentation et le projet d'arrêté.

LA RECEPTION DES CONTRIBUTIONS : REPERES STATISTIQUES

Une contribution a été reçue dans le cadre de cette consultation. Elle provient de France Nature Environnement Vendée. Elle porte sur le soutien du projet de modification de l'AP n°2022-36 dans le sens où cette modification vient supprimer la dispense d'évaluation d'incidences Natura 2000 prévue dans l'AP initial.

Cette contribution relève des erreurs de numérotation dans la rédaction du projet d'arrêté soumis à participation du public et demande qu'elles soient corrigées. Sous réserve de ces corrections, FNE Vendée donne un avis favorable au projet.

Conclusion : Le projet d'arrêté est corrigé conformément aux remarques de FNE Vendée.